

Hercules®

DJMONITOR 32

EN

FR

DE

NL

IT

ES

PT

RU

CS

TR

PL

日本語

繁體中文

한국어

العربية

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	3
1.1.	Contenu de la boîte.....	3
1.2.	Spécifications techniques	3
1.3.	Recommandations	4
2.	INSTALLATION DU KIT D'ENCEINTES DJMONITOR 32.....	4
2.1.	Positionnement du kit d'enceintes.....	4
2.2.	Connexion	5
2.2.1.	<i>Connexion à un PC.....</i>	<i>6</i>
2.2.2.	<i>Connexion à un téléviseur doté d'une prise casque</i>	<i>6</i>
2.2.3.	<i>Connexion à un lecteur DVD / à un téléviseur doté d'une sortie audio Gauche et Droite</i>	<i>6</i>
3.	UTILISATION DU KIT D'ENCEINTES DJMONITOR 32.....	7

1. INTRODUCTION

1.1. Contenu de la boîte

- 2 enceintes satellites amplifiées
- 1 câble jack (M) / 2 RCA (M)
- 1 câble de liaison entre les satellites
- 1 câble d'alimentation
- Manuel de l'utilisateur

1.2. Spécifications techniques

Puissance utile (puissance efficace)	▪ Enceintes satellites : 2 x 15 W RMS
Puissance totale	30 W RMS
Réponse en fréquence	▪ Enceintes satellites : 60 Hz – 20 kHz
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enceinte droite : <ul style="list-style-type: none"> - 1 sortie audio pour connecter l'enceinte gauche - 1 entrée stéréo RCA à l'arrière pour l'entrée audio principale - 1 bouton de contrôle du volume
Utilisation	PC, téléviseur, DVD, CD-Audio, MP3

1.3. Recommandations

- Placez vos enceintes satellites sur une surface plane pour éviter tout risque de chute.
- N'ouvrez en aucun cas votre kit d'enceintes, vous risqueriez d'endommager les composants internes.
- Ce kit d'enceintes est destiné à une utilisation sous climat tempéré.
- Pour prévenir tout risque d'incendie ou de décharge électrique, tenez votre kit d'enceintes éloigné :
 - de la pluie ou de l'humidité, de tout fluide (eau, produits chimiques ou tout autre liquide),
 - de sources de chaleur telles que radiateurs, cuisinières ou tout autre appareil émetteur de chaleur (y compris les amplificateurs),
 - des rayons directs du soleil.
- Évitez d'exposer le kit d'enceintes à des égouttements d'eau ou à des éclaboussures.
- Ne placez aucun objet rempli de liquide (verre, vase...) sur le kit d'enceintes.
- Débranchez le cordon d'alimentation si vous prévoyez de ne pas utiliser le kit d'enceintes pendant une période prolongée. Pour débrancher le cordon d'alimentation, tirez sur la fiche. Ne tirez jamais sur le cordon proprement dit.
- Veillez à ce que la prise d'alimentation du kit d'enceintes branchée sur le secteur reste facilement accessible.
- Débranchez le kit d'enceintes avant tout nettoyage. Utilisez un chiffon humide et évitez l'usage d'aérosols.
- La prise d'alimentation du kit sert de dispositif de mise hors tension et doit donc à tout moment être facilement accessible.
- Les marquages se situent au dos des enceintes.

2. INSTALLATION DU KIT D'ENCEINTES DJMONITOR 32

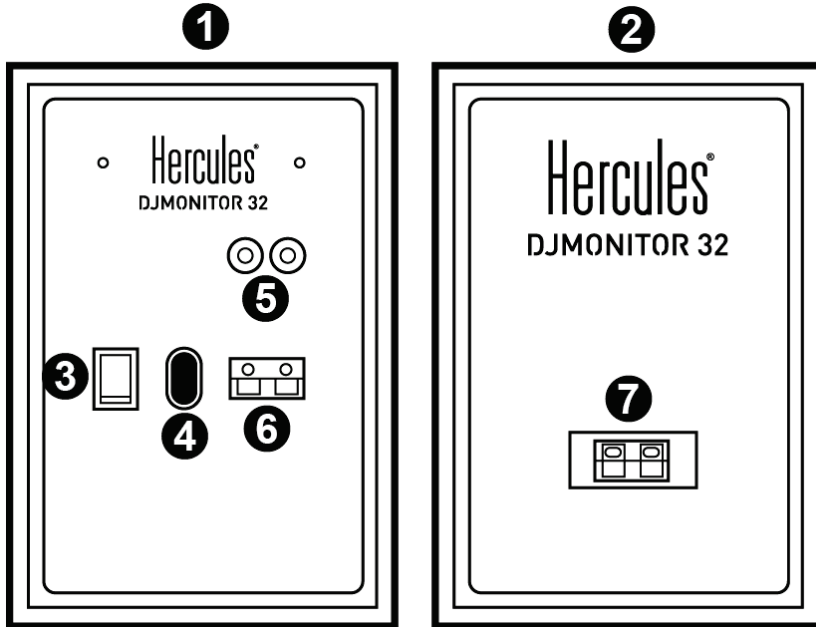
2.1. Positionnement du kit d'enceintes

1. Posez les enceintes satellites sur le bureau de part et d'autre du moniteur en les éloignant d'au moins 50 cm des murs latéraux.
2. Placez-les à égale distance de l'auditeur et orientez-les vers la position d'écoute.

2.2. Connexion

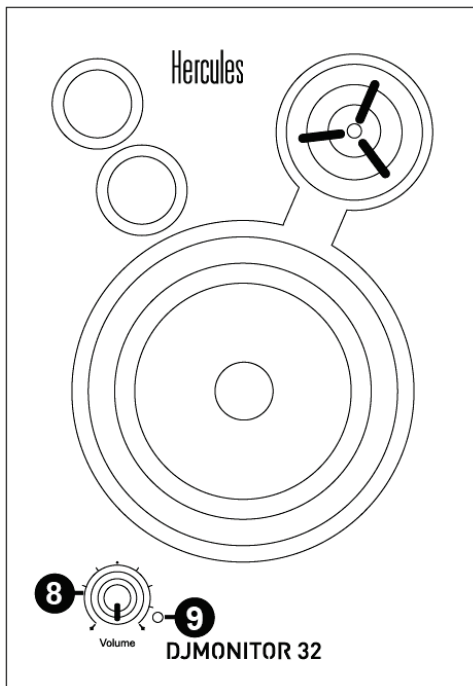
1. Éteignez la source audio (PC, téléviseur, lecteur DVD) sur laquelle vous souhaitez brancher votre kit d'enceintes.

- Schéma de branchement général :



- 1: Enceinte droite
- 2: Enceinte gauche
- 3: Commutateur On/Off
- 4: Connecteur d'alimentation
- 5: Connecteur RCA pour l'entrée principale
- 6: Bornier de sortie pour le satellite droit
- 7: Bornier d'entrée du satellite gauche

- Enceinte droite avec commandes :



8 : **Volume** : Réglage du volume général

9 : Témoin d'alimentation

2.2.1. Connexion à un PC

- Reliez l'entrée principale de votre kit d'enceintes (connecteurs RCA à l'arrière du satellite droit) à la bague verte FRONT SPEAKERS ou FRONT OUT de votre carte son ou de la carte son intégrée à la carte mère. Le câble jack (M) / 2 RCA (M) pour cette connexion est fourni.

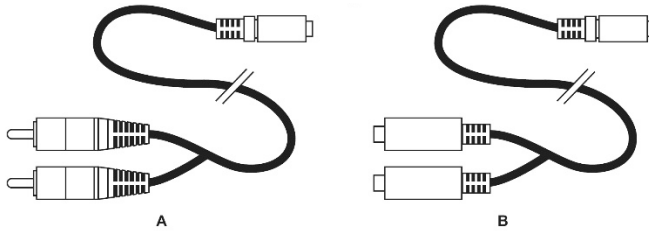
2.2.2. Connexion à un téléviseur doté d'une prise casque

- Reliez l'entrée principale de votre kit d'enceintes (connecteurs RCA à l'arrière du satellite droit) à la prise jack de votre téléviseur.

2.2.3. Connexion à un lecteur DVD / à un téléviseur doté d'une sortie audio Gauche et Droite

Nécessite un câble jack (F) / 2 RCA (M) (Non inclus – schéma A).

1. Reliez votre câble jack (M) / 2 RCA (M) au câble jack (F) / 2 RCA (M).
2. Reliez le connecteur blanc du câble jack (F) / 2 RCA (M) à la bague correspondante de votre lecteur DVD / téléviseur.
3. Reliez le connecteur rouge du câble jack (F) / 2 RCA (M) à la bague correspondante de votre lecteur DVD / téléviseur.



3. UTILISATION DU KIT D'ENCEINTES DJMONITOR 32

1. Allumez la source audio souhaitée (PC, téléviseur, lecteur DVD).
2. Branchez le câble d'alimentation de votre kit d'enceintes (4) sur une prise secteur.
3. Mettez le commutateur On/Off (3) sur **ON**.
4. Réglez le volume général.

INFORMATIONS RELATIVES À LA GARANTIE AUX CONSOMMATEURS

Dans le monde entier, Guillemot Corporation S.A., ayant son siège social Place du Granier, B.P. 97143, 35571 Chantepie, France (ci-après « Guillemot ») garantit au consommateur que le présent produit Hercules est exempt de défaut matériel et de vice de fabrication, et ce, pour une période de garantie qui correspond au délai pour intenter une action en conformité de ce produit. Dans les pays de l'Union Européenne, ce délai est de deux (2) ans à compter de la délivrance du produit Hercules. Dans les autres pays, la durée de la période de garantie correspond au délai pour intenter une action en conformité du produit Hercules selon la législation en vigueur dans le pays où le consommateur avait son domicile lors de l'achat du produit Hercules (si une telle action en conformité n'existe pas dans ce pays alors la période de garantie est de un (1) an à compter de la date d'achat d'origine du produit Hercules).

Nonobstant ce qui précède, les batteries sont garanties six (6) mois à compter de la date d'achat d'origine.

Si, au cours de la période de garantie, le produit semble défectueux, contactez immédiatement le Support Technique qui vous indiquera la procédure à suivre. Si le défaut est confirmé, le produit devra être retourné à son lieu d'achat (ou tout autre lieu indiqué par le Support Technique).

Dans le cadre de la garantie, le consommateur bénéficiera, au choix du Support Technique, d'un remplacement ou d'une remise en état de marche du produit défectueux. Si, pendant la période de garantie, le produit Hercules fait l'objet d'une telle remise en état, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir (cette période court à compter de la demande d'intervention du consommateur ou de la mise à disposition pour remise en état du produit en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention). Lorsque la loi applicable l'autorise, toute responsabilité de Guillemot et ses filiales (y compris pour les dommages indirects) se limite à la remise en état de marche ou au remplacement du produit Hercules. Lorsque la loi applicable l'autorise, Guillemot exclut toutes garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier. Cette garantie ne s'appliquera pas : (1) si le produit a été modifié, ouvert, altéré, ou a subi des dommages résultant d'une utilisation inappropriée ou abusive, d'une négligence, d'un accident, de l'usure normale, ou de toute autre cause non liée à un défaut matériel ou à un vice de fabrication (y compris, mais non limitativement, une combinaison du produit Hercules avec tout élément inadapté, notamment alimentations électriques, batteries, chargeurs, ou tous autres éléments non-fournis par Guillemot pour ce produit) ; (2) si le produit a été utilisé en dehors du cadre privé, à des fins professionnelles ou commerciales (salles de jeu, formations, compétitions, par exemple). (3) en cas de non respect des instructions du Support Technique ; (4) aux logiciels, lesdits logiciels faisant l'objet d'une garantie spécifique ; (5) aux consommables (éléments à remplacer pendant la durée de vie du produit : piles, coussinets de casque audio, par exemple) ; (6) aux accessoires (câbles, étuis, housses, sacs, dragonnes, par exemple) ; (7) si le produit a été vendu aux enchères publiques.

Cette garantie n'est pas transférable.

Les droits légaux du consommateur au titre de la législation applicable dans son pays à la vente de biens de consommation ne sont pas affectés par la présente garantie.

Par exemple, en France, indépendamment de la présente garantie, le vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-4 à L.217-12 du code de la consommation et de celle relative aux défauts (vices cachés) de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil. La loi applicable (c'est-à-dire la loi française) impose de reproduire les extraits de la loi française suivants :

Article L. 217-4 du code de la consommation :

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 217-5 du code de la consommation :

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L. 217-16 du code de la consommation :

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article L. 1641 du code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article L. 1648 alinéa 1er du code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Stipulations additionnelles à la garantie

Pendant la période de garantie, Guillemot ne fournira, en principe, pas de pièce détachée car le Support Technique est seul habilité tant à ouvrir qu'à remettre en état tout produit Hercules (à l'exception des remises en état que le Support Technique demanderait, par instructions écrites, au consommateur d'effectuer -par exemple en raison de la simplicité et de l'absence de confidentialité du processus de remise en état-, en lui fournissant, le cas échéant, la ou les pièces détachées nécessaires).

Compte tenu de ses cycles d'innovation et pour préserver ses savoir-faire et secrets, Guillemot ne fournira, en principe, ni notice de remise en état, ni pièce détachée pour tout produit Hercules dont la période de garantie est expirée.

Aux États-Unis d'Amérique et au Canada, la présente garantie est limitée au mécanisme interne et au boîtier externe du produit. En aucun cas, Guillemot ou ses sociétés affiliées ne sauraient être tenues responsables envers qui que ce soit de tous dommages indirects ou dommages accessoires résultant du non respect des garanties expresses ou implicites. Certains États/Provinces n'autorisent pas la limitation sur la durée d'une garantie implicite, ou l'exclusion ou la limitation de responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires, de sorte que les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous être applicables. Cette garantie vous confère des droits spécifiques ; vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui peuvent différer d'un État/Province à l'autre.

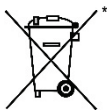
Responsabilité

Lorsque la loi applicable l'autorise, Guillemot Corporation S.A. (ci-après « Guillemot ») et ses filiales excluent toute responsabilité pour tous dommages causés par un ou plusieurs des faits suivants: (1) le produit a été modifié, ouvert, altéré, (2) l'irrespect des instructions de montage, (3) l'utilisation inappropriée ou abusive, la négligence, l'accident (un choc, par exemple), (4) l'usure normale du produit, (5) l'utilisation du produit en dehors du cadre privé, à des fins professionnelles ou commerciales (salles de jeu, formations, compétitions, par exemple). Lorsque la loi applicable l'autorise, Guillemot et ses filiales excluent toute responsabilité pour tout dommage dont la cause n'est pas liée à un défaut matériel ou à un vice de fabrication du produit (y compris, mais non limitativement, tout dommage causé directement ou indirectement par tout logiciel, ou par une combinaison du produit Hercules avec tout élément inadapté, notamment alimentations électriques, batteries, chargeurs, ou tous autres éléments non-fournis par Guillemot pour ce produit).

COPYRIGHT

© 2019 Guillemot Corporation S.A. Tous droits réservés. Hercules® est une marque déposée de Guillemot Corporation S.A. Toutes les autres marques et tous les autres noms déposés reconnus nationalement ou internationalement sont également reconnus par les présentes. Illustrations non contractuelles. Le contenu, la conception et les spécifications sont susceptibles de changer sans préavis et de varier selon les pays.

RECOMMANDATION RELATIVE A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



* Dans l'Union Européenne : En fin de vie, ce produit ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers normaux mais déposé à un point de collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques en vue de son recyclage.

Ceci est confirmé par le symbole figurant sur le produit, le manuel utilisateur ou l'emballage.

En fonction de leurs caractéristiques, les matériaux peuvent être recyclés. Par le recyclage et par les autres formes de valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques, vous contribuez de manière significative à la protection de l'environnement. Veuillez consulter les autorités locales qui vous indiqueront le point de collecte concerné.

Dans les autres pays : Veuillez-vous reporter aux législations locales relatives au recyclage des équipements électriques et électroniques.

Informations à conserver. Les couleurs et décorations peuvent varier.

Il est recommandé de retirer les attaches en plastique et les adhésifs avant d'utiliser le produit.

www.hercules.com

**Applicable à l'UE et la Turquie uniquement*

